

Troubles psychiques

OBJECTIFS

- Disposer de points de repère sur les différents troubles psychiques.
- Comprendre les incidences des troubles psychiques en contexte d'insertion, de formation et d'emploi et définir les situations de handicap engendrées par ces troubles.
- S'adapter et mettre en place des « manières de faire » appropriées aux situations de handicap psychique.
- Connaître les acteurs ressources sur son territoire dans le champ du handicap psychique.

PUBLIC CIBLE : Le programme de professionnalisation s'adresse aux acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle (*réfèrent handicap existant, réfèrent de parcours, formateur, responsable pédagogique, ...*).

Chaque professionnel peut suivre un ou plusieurs modules (selon ses besoins) prévus au programme de professionnalisation afin d'accompagner le développement de ses compétences en la matière.

ORGANISATION : 1 journée (9h00-17h00) déclinée sur les sites de :

- Reims (51), le 27/05/2019
- Saint-Dizier (52), le 27/06/2019
- Nancy (54), le 04/03/2019
- Metz (57), le 30/09/2019
- Strasbourg (67), le 07/03/2019
- Mulhouse (68), le 04/04/2019
- Epinal (88), le 28/10/2019

PROGRAMME :

09h00 – 09h30 : Accueil, présentation du formateur, présentation des stagiaires, point sur les attentes.

09h30 – 10h30 : Apports théoriques 1ère partie.

- Qu'est-ce que le handicap psychique ?
- Les différents troubles par lesquels il se manifeste.
- Différentes pathologies qui en sont à l'origine.
- Handicap psychique : nécessité et impact des soins.

10h30 – 10h45 : Pause.

10h45 – 12h30 : Apports théoriques 2ème partie.

- Le handicap psychique en chiffre.
- Le handicap psychique : un mal marginalisant.
- Les domaines impactés par le handicap psychique : champ cognitif, champ de l'identité personnelle, champ des habiletés sociales et champ professionnel.
- Les enjeux que représente l'emploi/formation pour les personnes en situation de handicap psychique.
- Quelles attitudes adopter face aux manifestations du handicap psychique dans le cadre de l'emploi et/ou de la formation ?
- Les compensations spécifiques possibles au regard de l'emploi / formation.

12h30 – 13h30 : Pause méridienne.

13h00 – 14h00 : Les acteurs et ressources mobilisables dans le champ du handicap psychique.

14h00 – 16h30 : Etudes de situations

- Exposé des difficultés et situations vécues par les stagiaires, lorsqu'ils ont été confrontés au handicap psychique.
- Quelle a été la réaction des stagiaires face à ces situations ?
- Comment réagiraient-ils aujourd'hui en tenant compte des éléments théoriques apportés par la formation ?
- Eclairages apportés par le formateur.

16h30 – 17h00 : Vérification des acquis de connaissance « à chaud », évaluation de la qualité de la formation et remise des attestations.

INTERVENANTS

Monsieur Stéphane DANVIN, chef de service du Service d'Accompagnement Vers l'Emploi du Haut Rhin (S.A.V.E. 68) de l'association Marguerite Sinclair.

Ou

Madame Tatiana CASTANER, Chargée d'insertion et de formation professionnelle au Service d'Accompagnement Vers l'Emploi du Haut Rhin (S.A.V.E. 68) de l'association Marguerite Sinclair.

Ou

Madame Maryline ADAM, Chargée d'insertion et de formation professionnelle au Service d'Accompagnement Vers l'Emploi du Haut Rhin (S.A.V.E. 68) de l'association Marguerite Sinclair.

Inscription (bulletin ci-joint) au plus tard 10 jours avant la date de l'action à l'adresse mail professionnalisation@grandest.fr, participation gratuite.